

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 novembre 2022
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-septième session
Point 99 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Conseil de sécurité
Soixante-dix-septième année

**Lettre datée du 1^{er} novembre 2022, adressée au Secrétaire général
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je souhaite porter à votre attention des informations communiquées par le Ministère russe de la défense concernant les provocations irresponsables auxquelles se livre le régime de Kiev autour de la centrale nucléaire de Zaporojie et de son infrastructure, dans la ville d'Energodar, dans le dessein de perturber ses opérations normales.

Le 29 octobre 2022, les forces armées ukrainiennes ont mené une nouvelle série de frappes d'artillerie contre plusieurs installations à Energodar.

Le même jour, ils ont fait une autre tentative de sabotage contre la centrale nucléaire de Zaporojie en essayant de traverser par la force le réservoir de Kakhovka pour débarquer des troupes sur la rive gauche du fleuve Dniepr, prendre le contrôle de la centrale et créer une base en appui à l'offensive des contingents principaux des forces armées ukrainiennes dans ce secteur du front. L'opération a été lancée depuis la colonie de Vyshetarasovka, trois vedettes rapides « Willard Marine Sea Force » ayant ouvert le feu avec des mitrailleuses de gros calibre en direction de la centrale nucléaire de Zaporojie. Cette attaque de la partie ukrainienne a été déjouée par les actions compétentes et décisives des forces russes qui gardaient l'usine. Un bateau a été détruit, et les deux autres ont pris la fuite.

Au 31 octobre, la centrale nucléaire de Zaporojie continue de fonctionner en mode normal, tous les systèmes étant opérationnels. Le niveau de radioactivité de l'usine et des territoires adjacents reste normal. Une ligne à haute tension sur quatre est actuellement en service.

Selon les informations recueillies, le régime de Kiev terrorise le personnel de la centrale nucléaire de Zaporojie, le menaçant de peines de prison et de châtiments violents : les employés ont reçu des messages annonçant que, dès que les forces ukrainiennes prendraient le contrôle de la centrale nucléaire de Zaporojie, tout son personnel serait frappé par des mesures de répression.



Nous appelons les États Membres à condamner les attaques continues du régime de Kiev contre cette centrale nucléaire, qui font peser un grave danger de catastrophe d'origine anthropique de grande ampleur, et à l'exhorter à cesser ses pratiques inhumaines visant à faire pression sur le personnel de la centrale nucléaire de Zaporojie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 99 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily **Nebenzia**
